# Motions et propositions d'action adoptées lors de la seconde réunion de la "coordination nationale des laboratoires en lutte"
# 7 avril 2009

## Motion d'orientation générale 1

La Coordination Nationale des Labos en Lutte, réunie à Orsay le 7 Avril 2009, rappelle qu'elle continue à porter les 4 points unitaires suivants :

la restitution des emplois supprimés, la définition d'un plan pluriannuel de créations d'emplois,

l'arrêt du démantèlement des organismes de recherche

le retrait du projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs et du projet de contrat doctoral,

le retrait de l'actuel projet de réforme de la formation des enseignants et des concours, et l'ouverture de négociations pour une tout autre réforme

## Motion d'orientation générale 2

La Coordination Nationale des Labos en Lutte appelle les syndicats avec SLR, SLU à ne pas se rendre aux réunions de travail du ministère, si les 2 préalables : sur l'emploi et l'arrêt du démantèlement des organismes de recherche ne sont pas satisfaits et à exiger que les 8 points ci-dessous soient systématiquement portés à l'ordre du jour des rencontres avec le ministère. contact@sud-recherche.org http://www.sud-recherche.org/ ***p pour information et affichage inter-EPST, avril 2009***

Elle appelle à des actions fortes sur l'emploi et le refus du démantèlement des EPST des le début du mois de mai.

1. Mise en place d'un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires, notamment pour résorber la précarité. Suppression des chaires. Restitution des 1030 emplois supprimés en 2009.
2. Retrait du projet de décret sur les enseignants chercheurs et du projet de décret sur le contrat doctoral
3. Retrait du projet de réforme actuelle de formation des enseignants et des concours de recrutement
4. Arrêt du démantèlement des organismes et réouverture des discussions sur les contrats Etat-Organismes. L'Etat doit s'engager sur les moyens nécessaires, notamment les postes et les crédits de base, pour chaque contrat. C'est notamment le cas pour le projet actuel de contrat Etat-CNRS. Le contrat Etat-CEMAGREF doit être revu. L'Inserm ne doit pas se transformer en en agence de financement mais rester un EPST de plein exercice. Le projet de consortium de l'agroalimentaire doit être abandonné.
5. Arrêt du processus de « déUMRisation ». Statut unique des UMR dans le cadre d'un partenariat équilibré entre leurs tutelles scientifiques. Les organismes et les universités doivent être co-opérateurs de recherche pour les unités auxquelles participent leurs personnels. Les UMR doivent être libres de choisir leurs gestionnaires.
6. Evaluation des unités de recherche par les instances scientifiques représentatives existantes (Comité national, etc.) comme le permet la loi.
7. Reversement aux organismes et aux universités au profit du soutien de base des laboratoires et pour la transformation des emplois sur CDD en postes statutaires des financements de l'ANR
8. Un engagement à reprendre les discussions sur la revalorisation des salaires et des carrières, sur des bases indiciaires et statutaires mais non indemnitaires.

## Motion pour les occupants

La Coordination Nationale des Labos en Lutte soutient les actions d'occupation des présidences d'université ou de sièges d'organismes de recherche qui ont été menées et appelle à poursuivre ce genre d'actions tant que le gouvernement n'apportera pas de réponses satisfaisantes à ses revendications.

**Motion sur les violences**

La Coordination Nationale des Labos en Lutte, réunie à Orsay le 7 Avril 2009, constate avec indignation que les mouvements contre le démantèlement des services publics d'éducation et de recherche se heurtent à des interventions des forces de police dont le caractère parait pour le moins disproportionné.
Elle tient à souligner la responsabilité du gouvernement dans l'emploi de ces procédés. Plus globalement, la coordination exprime sa profonde inquiétude devant la dégradation sans précédent de la situation en France sur le plan du respect des droits de l'homme, récemment constatée par les instances de l'ONU et du Conseil de l'Europe.

## Propositions d'action adoptées

**ACTIONS INTERNATIONALES**

Remerciements en fin d'article (tous la même) proposition : *« nous ne remercions pas notre ministère de tutelle pour son action contre le système de recherche publique et d'enseignement supérieur »*
Modifier sa signature email pour qu'apparaisse un texte contestataire (avec lien vers pétition internationale).
Ajouter à la signature des articles l'affiliation *« université en lutte »* qui pourrait ainsi devenir l'Université française la plus visible de Shanghai Variante : signer *« chercheur du monde »*

**ACTION GRAND PUBLIC**

Mise en berne spectaculaire de monuments et plaques de rue ayant un lien avec la recherche / l'enseignement supérieur – (date : jour de la prochaine CNLL ? )
« manif de droite » devant les journaux nationaux et régionaux (date a déterminer par le bureau de la CNLL).
Prendre un shift dans la ronde des obstinés : un jour une université ; Freezings

**ACTIONS VIS-A-VIS DES POLITIQUES**

Campagnes d'emails pendant une journée (comme le 30 mars à Pécresse)
Interpeller les candidats aux élections européennes
Convoquer les élus régionaux dans les universités, organiser rencontre entre politiques et personnels du secteur
Ouvrage national a destination du grand public et des politiques Occupation des forums Internet gouvernementaux

**BLOCAGES ADMINISTRATIFS**

Prolonger et renforcer moratoires ANR et AERES Boycott de la dématérialisation du dossier de carrière (SIRHUS) et maintien des dossier papier.
Refus d'envoi des fiches CRAC
Perturbations coordonnées de la vague A de l'évaluation a commencer par les réunions de lancement (10 avril Présidence de l'AERES, 21 Avril à Lyon, 28 a Toulouse, 7 mai a Bordeaux) et la non remise des rapports quadriennaux à l'AERES (remise au Comité national).
Blocage des bâtiments administratifs : université et délégations CNRS et les sièges des EPST, une journée entière tous ensemble – date fixée par le bureau
Appeler à ne pas signer les PV de jury de fin d'année dans les universités
Démission administrative des DU : la CNLL soutient les DU à rester déterminés.

**ACTION POUR L'EMPLOI SCIENTIFIQUE**

Soutien et actions fortes à chaque fin de contrat de CDD : faire comprendre que c'est pour nous un licenciement – précisions à apporter par le bureau.
Recensement de tous les CDD dans tous les laboratoires : écriture d'un livre noir de la précarité.
Refuser les chaires : les conseils de labos et des universités Occuper les lieux de tenue de jury des chaires.

***D'autre part, un bureau de la coordination a été mis en place, réunissant les syndicats les associations et 15 délégués d l'assemblée. Ce bureau a aussi pour mandat de préparer avec la coordination Universitaire, le calendrier des actions communes à venir (échéances du 28 avril, du 1° mai)***